

LOUIS MICHAUD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS DES DÉPUTÉS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

18 NOVEMBRE 1962

Département de la Vendée 3ème Circonscription - Les Sables-d'Olonne

Electrices, Electeurs,

Le 18 Novembre prochain, se dérouleront dans toute la France les élections pour la désignation des Députés à l'Assemblée Nationale.

Depuis le 2 Juin 1946, j'ai toujours eu l'honneur et la charge de représenter, au Parlement, notre beau Département.

Je me présente à nouveau à vos suffrages.

Il est inutile que je vous rappelle QUI JE SUIS : vous me connaissez bien et je connais personnellement **des milliers** d'entre vous, ne serait-ce que par la correspondance que j'ai échangée avec vous.

Si vous me permettez de poursuivre ma tâche, j'aurai pour essentiel souci de continuer à **SERVIR LES CAUSES** pour lesquelles je n'ai, jusqu'ici, ménagé ni mon temps, ni mes efforts.

SERVIR LA CAUSE DE LA PERSONNE HUMAINE

— en permettant aux JEUNES d'acquérir une solide éducation générale qui facilitera leur établissement dans la vie, par la démocratisation de l'enseignement, l'amélioration de l'équipement et des constructions scolaires et l'application loyale de la loi d'aide à l'enseignement privé.

— en accordant aux VIEUX et aux INFIRMES une retraite ou une pension décente.

— en reconnaissant intégralement les droits des ANCIENS COMBATTANTS, des VICTIMES DE GUERRE et des ANCIENS PRISONNIERS.

— en procurant à tous les SALARIÉS — ouvriers, employés ou cadres du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des grands services publics et de la fonction publique, des conditions de vie humaine et dignes par la **sécurité de l'emploi,**
un salaire rémunérateur,
des **Allocations familiales** ajustées au coût de la vie
et la **suppression** des zones de salaires.

— en donnant aux AGRICULTEURS la place de 1er plan qu'ils doivent avoir dans la Nation, notamment par :

l'application de la **loi d'orientation agricole** qui doit consacrer la **stabilité de l'exploitant** et assurer la rentabilité de l'exploitation familiale ;

— l'amélioration et la généralisation de l'équipement rural ;
l'organisation des marchés et la fixation de justes prix vraiment garantis et respectés ;
par le développement de l'enseignement et de la vulgarisation agricoles ;
par la parité des garanties sociales ;
par la majoration des crédits destinés à l'habitat rural, en vue de faciliter notamment la tâche des ménagères.

en promouvant une politique raisonnée, étudiée et efficace de la PECHE MARITIME pour rassurer les MARINS PECHEURS et les OSTREICULTEURS justement inquiets de leur avenir.

A cet effet, il convient notamment d'obtenir :

la détaxe des carburants ; la parité des prestations familiales avec les salariés des autres secteurs ; le maintien du régime des pensions ; l'implantation en Vendée d'une école d'apprentissage maritime ; l'organisation du marché du poisson (chaîne du froid, MAREYAGE et CONSERVERIES) ; l'association étroite des professionnels (SYNDICATS, COOPERATIVES) à l'étude des problèmes soulevés par :

le Marché Commun (unification des charges) ;

les importations de poissons, notamment africains ;

l'application des techniques nouvelles pour la détection, la pêche et la conservation du poisson.

— en permettant aux ARTISANS, aux INTERMEDIAIRES, aux COMMERÇANTS, aux ENTREPRENEURS, aux membres des PROFESSIONS LIBERALES, aux CHEFS D'ENTREPRISES de faire face à leurs obligations, par la simplification de la fiscalité, la répartition équitable de l'impôt et la parité des garanties sociales.

SERVIR LA CAUSE DE LA VENDÉE

La Vendée, comme beaucoup d'autres départements du Centre et de l'Ouest souffre d'une inquiétante stagnation économique.

Bien que son équipement ait été notablement accéléré — et je ne suis pas étranger au dégagement des crédits affectés à cet effet — il convient de poursuivre et de terminer l'adduction d'eau et l'électrification de certains écarts.

Il convient, malgré les difficultés qui résultent de notre situation géographique, de favoriser les IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES.

Il convient de poursuivre les aménagements portuaires — et notamment d'équiper le Port des Sables, en vue de faire renaître sa vocation de Port de Commerce de la Vendée, tant pour l'importation que pour l'exportation.

Il convient de poursuivre les GRANDS TRAVAUX d'aménagement des Marais pour le développement de l'agriculture et de l'ostréiculture en demandant que l'Etat prenne une part plus grande dans ces travaux qui sont d'intérêt général.

Il convient de donner un large essor à notre plus grande INDUSTRIE LOCALE : **LE TOURISME**, qui représente à lui seul, directement ou indirectement, **le tiers** du Chiffre d'Affaires du Département de la **Vendée**, en dotant l'Industrie Hôtelière des crédits **qui lui** sont nécessaires.

— en équipant nos ports d'aménagements pour la **navigation de plaisance** ;

— en favorisant l'implantation de centres de **Cures Marines** ;

— En réalisant surtout la ROUTE BLEUE, avec le **Pont de Noirmoutier comme embranchement,** route bleue qui doit être rigoureusement côtière, comme à Saint-Jean-de-Monts, Sion et Brétignolles — et dont les travaux, qui sont d'intérêt général, ne soient pas à la charge des Communes riveraines de l'Océan.

Avec ses 100 kilomètres de côtes et de plages, l'arrondissement des Sables apporte une contribution majeure à la vie de notre Département et en particulier à la prospérité de notre agriculture.

SERVIR LA CAUSE DE LA FRANCE

Notre Pays traverse une passe difficile.

La V[e] République nous a apporté la stabilité gouvernementale, la stabilité monétaire, la solution — cependant douloureuse — du problème algérien, l'accession des pays africains à l'indépendance, et une œuvre législative — notamment en matière agricole et scolaire — qui a de grands mérites.

Il importe de faciliter le bon fonctionnement de la V[e] République, sans esprit de retour à un passé définitivement révolu.

Mais il faut à tout prix EVITER de CASSER LA FRANCE EN DEUX.

En excluant les extrémistes des deux bords — ceux qui sont à la remorque de Moscou et ceux qui prônent l'assassinat comme méthode de persuasion — **TOUS** les hommes de bonne volonté — et ils sont nombreux — doivent s'entendre pour réaliser : UN ETAT FORT et un EXECUTIF STABLE.

Un équilibre harmonieux entre les POUVOIRS sans lequel il n'y a ni démocratie, ni République.

La garantie des Libertés fondamentales et des droits de la personne.

SERVIR LA CAUSE DE L'EUROPE

Au siècle de la bombe atomique, les structures du monde sont profondément bouleversées.

La France « seule », surtout après la période dite de « décolonisation », est un non-sens historique.

Seule L'EUROPE UNIE permettra d'assurer :
— notre développement
— notre sécurité.

Je m'honore grandement d'avoir été chargé, au cours des 4 dernières années, en ma qualité de Membre du CONSEIL de l'EUROPE et de l'Union de l'Europe Occidentale (U.E.O.), à cinq reprises devant les Assemblées européennes qui siègent à Strasbourg, de présenter d'importants rapports sur la coopération entre les Etats de l'Europe Occidentale, dans l'ordre politique et dans l'ordre culturel.

Le moment est venu de réaliser l'Europe économique, politique, et même militaire qui, tout en laissant à chaque Nation sa personnalité et ses institutions, aura, elle-même, ses institutions supranationales, gouvernementales et parlementaires.

SERVIR LA CAUSE DE LA PAIX

La paix du Monde est fragile — les événements de Cuba, de Berlin et le conflit sino-indien en sont autant de témoignages récents.

La « coexistence pacifique » des peuples doit être notre souci constant.

Il est anormal que des milliards d'êtres humains vivent dans le dénuement et la détresse dans les pays insuffisamment développés.

Les peuples **nantis** ont des devoirs à l'égard des peuples qui ont **faim.**

Méconnaître ou négliger ces devoirs serait grave de menaces pour la stabilité de l'ordre mondial.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Rien de grand, rien de beau ne se réalise sans un IDEAL, et on juge l'homme, quelle que soit sa philosophie, à sa manière de conformer sa vie et son action à son idéal.

Au cours d'une vie publique déjà longue, je me suis efforcé de conformer mes attitudes à mes aspirations. Les vicissitudes de la vie politique n'ont fait qu'affermir mes convictions.

Mes Maîtres à penser : Lacordaire, A. de Mun, Marc Sangnier, Robert Schuman m'ont enseigné le respect de la personne humaine, le respect des institutions démocratiques, le respect des valeurs spirituelles. Ma seule ambition est de continuer à SERVIR, sous l'égide de ces principes, les CAUSES qui nous sont chères.

Vous savez que mon grand ami, Pierre FARCY a accepté une nouvelle fois d'être mon remplaçant éventuel. Vous connaissez ses réalisations à Saint-Jean-de-Monts, réalisations dont bénéficient les cultivateurs, les commerçants, les artisans, les entrepreneurs et par conséquent les salariés de **toute notre région, et qui font l'admiration** de tous les Vendéens, de très nombreux Français et de beaucoup d'étrangers.

Vous savez qu'il partage mes convictions.

Si je venais à disparaître, c'est lui qui représenterait la Vendée à l'Assemblée Nationale en mes lieu et place. C'est une raison supplémentaire de renouveler votre confiance à

Louis MICHAUD

Député sortant M.R.P.
Maire de l'Ile d'Yeu - Conseiller général de la Vendée
Membre du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O.

Remplaçant éventuel

M[e] Pierre FARCY, Notaire

Maire de Saint-Jean-de-Monts
Conseiller Général de la Vendée
Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Touristique et de la Santé Publique

IMP. J. DORÉ - Les Sables-d'Olonne